



NOTICE SUR LE PÈRE

ENNEMOND MASSÉ

PAR LE P. JÉRÔME LALEMANT, SON SUPÉRIEUR.

(Extrait des Relations des Jéuites, année 1644.)

Le Père Ennemond Massé était natif de la ville de Lion; il entra en notre compagnie à l'âge de vingt ans, il y a travaillé cinquante-deux, ensuite desquels il est mort le douzième de Mai de cette présente année, en la résidence de S. Joseph, âgé de 72 ans. Il s'est trouvé dans une grande variété de temps et d'occupations bien différentes; mais rien n'a paru dans le cours de sa vie, que l'ardeur qu'il avait de souffrir dans les Missions étrangères: c'est ce désir qui le fit entrer en notre Compagnie; ayant reçu les Ordres sacrés, on le donna pour compagnon au R. P. Pierre Coton, Confesseur pour lors et Prédicateur du Roi Henri le Grand. Le zèle de convertir les Sauvages lui faisait préférer leurs grandes forêts à l'air de la Cour; il pressa avec tant d'amour qu'enfin il fut envoyé en Acadie, avec le P. Pierre Biart. Ils s'embarquèrent à Dieppe l'an 1611, et furent les deux premiers de tous les Ordres Religieux qui entrèrent dans cette partie de l'Amérique, qui porte le nom de la Nouvelle France. Il n'est pas croyable combien ces deux pauvres Pères souffrirent en ce nouveau monde: le gland fut quelques mois leur nourriture, ceux qui les devaient protéger, les couvraient d'injures; ils furent emprisonnés et calomniés par ceux-là mêmes auxquels ils rendaient tous les devoirs d'amour et de charité; l'un des principaux d'entre ceux qui les ont maltraités, mourant par après sans le secours d'aucun Ecclésiastique, disait avec regret et avec douleur, qu'il payait bien rudement les tourments qu'il avait fait souffrir à ces pauvres Pères.

S'étant écartés de cette habitation, un pirate anglais les prit, et les ayant pillés, les amena dans son vaisseau; ce navire étant contraint d'entrer dans un port Catholique, fut pris pour un écumeur de mer: les Officiers de la marine y entrèrent, le visitaient; une seule parole de ces deux prisonniers eût fait prendre le vaisseau et pendre tous les navigateurs; mais non-seulement ils ne parlèrent point, mais se cachèrent si bien qu'ils ne furent jamais aperçus; quand les visiteurs étaient d'un côté, les Pères se glissaient de l'autre. Les hérétiques voyant cette action, s'écrièrent tout haut qu'ils auraient fait un grand crime de tuer ces deux innocents, comme ils l'avaient pensé faire, quand la tempête les jeta dans ce port habité par des catholiques.

Après de là, ces pirates se retirèrent en

Angleterre, où ils furent accusés de quelques vols; mais eux ayant éprouvé la bonté de leurs prisonniers, ils les produisirent pour témoins: les Pères assurent qu'ils n'avaient point vu commettre l'action dont on les blâmait.

Enfin ils repassèrent en France en l'équipage de deux pauvres gueux tout délabrés. Le P. Ennemond Massé, ayant vu le pays de la Croix et les pauvres Sauvages sans secours, ne pouvait vivre; son corps était en l'ancienne France, et son cœur en la nouvelle: voyant que les portes lui étaient fermées du côté de la terre, il prend le chemin du Ciel, comme le plus sûr en toutes bonnes entreprises. Il appelle les croix et les souffrances de ce nouveau monde sa Rachel, et dit que pour la ravoier, il s'en va servir Dieu aussi fidèlement et aussi longtemps que Jacob servit Laban, et pour affermir ses résolutions, il les écrit dans un papier qu'on a vu et lu à son décès. En voici les principaux articles.

Si Jacob a servi quatorze ans pour Rachel, à combien plus forte raison dois-je servir mon cher Maître deux fois 7 ans pour la nouvelle France, mon cher Canada, embelli d'une grande variété de Croix très-aimables et très-adorables? Un si grand bien, un si grand emploi, une vocation si sublime, en un mot le Canada et ses délices qui sont la Croix, ne se peuvent obtenir que par des dispositions conformes à la Croix, c'est pourquoi il se faut résoudre à garder inviolablement ce qui suit:

1. Jamais ne coucher que sur la dure, c'est-à-dire sans draps, sans matelas, sans paillasse, il en faut néanmoins avoir en sa chambre pour n'être vu que des yeux auxquels on ne se peut cacher.
2. Ne porter point de linge, sinon au col.
3. Ne dire jamais la sainte Messe sans être revêtu d'une haire: ces armes te feront souvenir de la Passion de ton Maître, dont ce Sacrifice est le grand mémorial.
4. Prendre tous les jours la discipline.
5. Toutes les fois que tu dîneras sans avoir fait au préalable ton examen de conscience, quelque empêchement d'affaires que tu aies, tu ne mangeras qu'un dessert comme on peut faire à la collation les jours de jeûnes.
6. Tu ne donneras jamais à ton goût ce qu'il rechercherait par délices.
7. Tu jeûneras trois fois la semaine sans que personne s'en aperçoive, sinon celui qui

Bibliothèque.
Le Séminaire de Québec
B; rue de l'Université,
Québec 4, QUE.



Res. Cart. N° 8.